

Communiqué de **Presse**

Contrat cadre de partenariat : le Conseil départemental soutient les projets de la communauté de communes Cœur de Loire et de ses communes

Sur la période 2021-2027, le Conseil départemental contribue à hauteur de 24,5 millions d'euros aux projets des communes et des intercommunalités via les contrats cadres de partenariat. Celui qui lie le Département à la communauté de communes Cœur de Loire s'élève à 1 721 432 euros. Fabien Bazin président du Conseil départemental, signera les conventions de subventions pour quatre projets portés par cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et par les communes de Myennes et de Pouilly-sur-Loire

**jeudi 2 mai à 16 h, dans la Tour du pouilly-fumé
(30, rue Waldeck-Rousseau à Pouilly-sur-Loire),**

avec Sylvain Cointat, président de la communauté de communes Cœur de Loire, Françoise Pillard, maire de Myennes, et Pascal Knopp, maire de Pouilly-sur-Loire.

Les quatre projets financés sont :

- **la revitalisation du centre-bourg de Pouilly-sur-Loire** (aménagements de la rue Waldeck-Rousseau, de la rue des Écoles et du parking de la Poste), à hauteur de 164 638 euros ;
- **la rénovation énergétique de la salle des fêtes de Myennes**, 97 538 euros ;
- **l'évolution de la Tour du pouilly-fumé**, 149 208 euros ;
- **la construction d'un pôle petite enfance**, 190 935 euros.

La presse est cordialement invitée à couvrir cet événement.

Contact :
Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17